

## Tourisme

Ce BTS permet de se former à la relation client que ce soit pour la vente, l'animation ou la création d'activités touristiques.

Les métiers du tourisme ne sont pas seulement des métiers commerciaux. L'accueil et le guidage des visiteurs (français ou étrangers) nécessitent de maîtriser les règles de sécurité, la communication orale et les langues étrangères.

Grâce aux enseignements sur le secteur, la politique et la géographie, les étudiant-e-s acquièrent une culture approfondie des métiers du tourisme. Il-elle-s abordent les techniques de créations de produits touristiques (circuits,...) ainsi que les techniques de communication et de marketing pour mettre en valeur ces produits.

Il-elle-s apprennent également les techniques commerciales et l'utilisation des outils de réservation (GDS).

### Débouchés

Les diplômé-e-s travaillent dans les agences de voyage, les centrales d'achat et de réservation, les voyagistes, les offices de tourisme mais aussi dans les résidences de tourisme, les villages vacances, les parcs d'attractions.

Les compétences et expériences acquises en formation leur permettent de s'orienter vers des secteurs d'activités proches comme l'événementiel, le sport ou les transports.

#### Métiers accessibles :

- accompagnateur-trice de voyages, conseiller-ère en voyages, agent-e de réservation, hôte-esse d'accueil, chef-fe de produits touristiques.

### Accès à la formation

#### En priorité :

- Bac STMG ;
- Bac L, ES.

### Programme

Matières	Horaires Hebdomadaires		Coeff.
	1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> année	
Culture générale et expression	2	2	2
<u>Communication en langue vivante</u> :			
- langue A : Anglais	6 (3 + 3)	6 (3 + 3)	2
- langue B <sup>1</sup>			2
Gestion de la relation client	4	4	2,5
<u>Elaboration de l'offre touristique</u> :			
- tourisme et territoire	4	4	
- cadre organisationnel et juridique des activités touristiques	2	2	2,5
- mercatique et conception de prestation touristique	5	5	4
<u>Gestion de l'information touristique</u> :			
- tronc commun 1 <sup>re</sup> année	4		
- dominante « informations et multimédias »		3	2,5
- dominante « information et touristique »		ou 3	
<u>Parcours de professionnalisation</u> :			
- étude personnalisée encadrée	1	1	
- atelier de professionnalisation <sup>2</sup>	3	4	2,5
- stage	12 semaines		
Accès des étudiants aux ressources informatiques et documentaires de l'établissement	4	4	
<b>Enseignements facultatifs</b>			
Langue vivante étrangère <sup>3</sup>	2	2	1

<sup>1</sup> langues au choix : allemand, arabe, chinois, hébreu, italien, japonais, portugais, russe.

<sup>2</sup> 2h/élèves hebdomadaires d'atelier sont co-animées par 2 professeur-e-s.

<sup>3</sup> obligatoirement différente de l'anglais et de la langue B.

## Enseignements professionnels

- **Gestion de la relation client** : l'accueil, la promotion, la prospection, la négociation commerciale, la gestion des réclamations, ...
- **Gestion de l'information touristique** : en 2ème année, les étudiant-e-s choisissent une dominante information et multimédias (logiciels bureautiques et de publication, web) ou information et touristique (apprentissage des plateformes de réservation)
- **Elaboration de l'offre touristique** : le droit (Code du tourisme, Code de la consommation, etc), le cadre institutionnel, le marché et la géographie du tourisme...
- **La professionnalisation** est renforcée par :
  - des ateliers qui permettent aux étudiant-e-s d'approfondir le programme par des cas pratiques (études de cas en collaboration avec des entreprises, la commercialisation de voyages d'affaires en langue étrangère...).
  - la réalisation d'une étude personnalisée encadrée leur permet d'élaborer leur projet professionnel en choisissant un thème comme les croisières ou le guidage. Cette étude donne lieu à un rapport qui, avec le livret recensant toutes les activités professionnalisantes, sont évalués à l'examen.

## Stages (ne concerne pas les apprenti-e-s)

L'élève est en stage en France ou à l'étranger pendant 12 semaines réparties sur les deux années.

## Poursuites d'études

Le BTS est conçu pour permettre une intégration directe dans la vie active. Cependant, les poursuites d'études sont possibles vers :

- **Une licence professionnelle** en un an, par exemple *dans l'académie d'Amiens* :
  - Accueil professionnalisé des publics à besoins spécifiques, UPJV (antenne de Beauvais).
  - Patrimoine, tourisme, environnement, UPJV
- Hors académie* :
  - Guide interprète national, Centre de gestion universitaire Saint-Louis à Boulogne-sur-Mer (62).
  - conception et commercialisation de produits touristiques, IUT du Havre (76).
  - gestion touristique territoriale et internationale, IUT du Creusot (71)
  - Gestion et mise en valeur de sites touristiques et culturels Caen (14)

- **Le diplôme de guide interprète national.**

A compter de 2012, les métiers de guide-interprète national et guide-interprète régional devraient être accessibles après une licence professionnelle proposée par une dizaine d'universités ou de certains masters orientés guidage. Cette formation sera commune avec les métiers de conférencier national et de guide-conférencier des villes et pays d'art et d'histoire.

- **L2 ou L3** en langues étrangères appliquées(LEA) histoire de l'art ou L3 gestion à l'IAE (admission sélective score-iae message)

**Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Picardie, consultez le guide régional « Après un bac+2 ».**

## Où se former en NC?

**Lycée La Pérouse**

### en savoir +

- [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr) et [www.onisep.fr/amiens](http://www.onisep.fr/amiens)
- [www.monstageenligne.fr](http://www.monstageenligne.fr)
- <http://tourisme.ac-dijon.fr/> le site national des BTS Tourisme

#### Consultez les documents\* de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après le bac : choisir ses études supérieures », « Après un bac + 2 » ;
- Dossiers « Après le bac », « Etudier et travailler à l'étranger », « Quels métiers pour demain ? » ;
- Diplômes « Les BTSA-BTS » ;
- Parcours « Les métiers du tourisme et des loisirs ».

\* les documents régionaux sont également en ligne sur [www.onisep.fr/amiens](http://www.onisep.fr/amiens).

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

**N'hésitez pas à rencontrer un-e conseiller-ère d'orientation-psychologue.**